



solde tt compte et changement de statut

Par **batoulette**, le **13/08/2011** à **20:23**

bonjour , j'ai travaillé pendant un mois dans une société , , paye :smig , et on me dis qu'il faut attendre a votre solde tt compte , merci de me dire à combien ça va s'elever ? et surtt c'est à la base de quooi ,

aussi je voudrais savoir , si vous permettez , comme je susi de nationalité maghrebine , je voudrais changer de statut en autoentrepreneur , comme je suis traductrice , ou est ce que je pourrais recuperer le kbis , et aussi , est ce au niveau de la prefecture qu'il vont me changer le statut la ou j'etais etudiante oubien c'est une autre prefecture ? combien ca va durer du fait que ma carte de sej s'arreteera en octobre et aussi , dois je préserver mon statut etudiant alors qe je ne le suis plus ou bien changer directement d'etudiant a autoentrepreneur , aussi je voudrais savoir est comment ca se passera pour l'année prochain , est ce que je pourrais travaillelr comme salarié dans une entreprise française meme avec ce statutou es encore une fois ce statut sera un obstacle ?

Merci de repondre et receve mes salutatioesn els meilleurs

pv